

Transactions sur actions propres
Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 6 octobre 2025 au 10 octobre 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 6 octobre 2025 au 10 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 61.114 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
06/10/2025	2.792	76,89	76,55	77,05	214.691	CEUX
06/10/2025	1.817	76,98	76,60	77,50	139.878	TQEX
06/10/2025	6.328	76,95	76,60	77,60	486.936	XBRU
07/10/2025	3.567	77,16	76,65	77,45	275.233	CEUX
07/10/2025	1.826	77,19	76,90	77,45	140.942	TQEX
07/10/2025	7.882	77,14	76,70	77,45	608.043	XBRU
08/10/2025	4.322	77,73	77,55	77,90	335.956	CEUX
08/10/2025	1.807	77,75	77,60	77,90	140.497	TQEX
08/10/2025	10.571	77,71	77,30	77,85	821.506	XBRU
09/10/2025	2.690	77,97	77,90	78,00	209.744	CEUX
09/10/2025	1.525	77,95	77,90	78,00	118.873	TQEX
09/10/2025	5.163	77,97	77,70	78,00	402.542	XBRU
10/10/2025	5.124	78,08	77,60	78,45	400.076	CEUX
10/10/2025	1.505	78,11	77,95	78,35	117.550	TQEX
10/10/2025	4.195	78,17	77,55	78,40	327.913	XBRU
Total	61.114	77,57			4.740.379	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 6 octobre 2025 au 10 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 10 octobre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.465.078 actions GBL représentatives de 8,6 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 12,0 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation